



Paris, le 28 novembre 2012

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

À

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Il y a maintenant un an, suite aux réécritures de la convention sur l'enseignement pénitentiaire entre l'Éducation Nationale et le Garde des Sceaux, et de la circulaire d'application pédagogique, un groupe de travail sur les conditions d'exercice des responsables locaux d'enseignements (RLE) et l'évolution de leurs missions avait été mis en place, sous l'égide de la DGESCO et de la DGRH.

Nos collègues assument en effet des responsabilités de plus en plus importantes, suivant en cela l'évolution de l'enseignement en direction des personnes détenues, mais sans que leurs missions soient pleinement reconnues.

Or, il apparaît que le groupe de travail, dont l'importance et la nécessité avaient été pourtant reconnues par toutes les parties, ne s'est réuni qu'une seule fois, sans qu'aucune suite ne lui ait été donnée, malgré les engagements pris à l'époque de reprendre les travaux dès la rentrée.

Il est pour le moins paradoxal, à l'heure où l'éducation est à nouveau une priorité pour notre pays, et qu'un processus de refondation de notre système scolaire associant tous les acteurs est en cours, que l'enseignement en milieu pénitentiaire soit ainsi mis à l'écart et que nos collègues ne puissent plus contribuer aux évolutions dans leur secteur, surtout quand celles-ci impactent fortement leurs missions et les conditions de leur réalisation.

Nous vous demandons que ces travaux soient repris de toute urgence, et qu'ils associent, comme cela avait également été initialement prévu, les représentants des personnels.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Sébastien SIHR